



BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°7
Réunion du 26 Mars 2019 à Grenoble

Présents : Jean-Michel Ficheux (Skype), Jeannine Druet (Skype), Nathalie Turin, Pierre Vouillot, Daniel Maisonnial,

Excusés : Corinne Lafitte, Cécile Mazet, François de Tschudy

Assiste : Damien Chanel (skype), Jean-Claude Savoy (skype)

1. Approbation PV.

Le PV de l'AG du 15/12/19 a été envoyé dans la journée. Il sera à adopter par doodle dès demain.

2. Affaires courantes de la ligue

2.1 Affaire Calatraba

Sur conseil de l'avocat de la FFVolley, la Ligue s'est portée partie civile dans cette affaire où la FFV, elle, a porté plainte. L'audience s'est déroulée à Bourgoin le 16/03 et le jugement a été mis en délibéré au 06/05. Il ne semble pas pertinent de porter plainte dans le "volet" rhônalpin de l'affaire qui remonte à 2012 car la Ligue est surtout une victime indirecte (pertes financières) en raison de promesses d'aides non-tenues.

2.2 Ajout au PV du Co Dir

Au prochain CO Dir, des informations seront apportées par la CRS et la CRA mais le PV ne sera pas modifié car déjà adopté.

2.3 Situation des secrétariats

Le CCD d'Audrey GUSTIN au secrétariat de Grenoble arrive à échéance au 30 juin 2019 Le président demande aux membres de se positionner sur un CDI de 16h ou 20h. Après une discussion sur la pertinence et la faisabilité de ce projet (coût financier, attente du montant des diverses subventions demandées, charge de travail sur ce secrétariat), la décision est repoussée à plus tard en attendant des précisions sur les points soulevés.

Jeanine D. propose de transférer une partie des tâches sur le secrétariat de Clermont (télétravail) mais cela ne semble pas réalisable pour une grande partie des missions assurées par le secrétariat de Grenoble.

Jeannine ne comprend pas cette demande car ce poste était censé finir à la reprise de Françoise à Clermont. Jusqu'à maintenant le discours était qu'il n'y avait pas de travail, ni de budget pour 4 secrétaires. Jeannine pense qu'un secrétariat partagé par réseau est une bonne solution, en effet cela permet de partager les tâches et les logiciels.

Date d'approbation : 25/04/2019

Date de diffusion : 22/05/2019

Auteur : Daniel Maisonnial

2.4 Volleyades M14-15M

L'édition 2019 sera organisée à Vitrolles (13) et la ligue PACA se positionne aussi pour une organisation en 2020 repoussant ainsi notre réflexion sur l'organisation de cette manifestation sur la commune d'Andrézieux (42) d'une année.

Autre possibilité, se positionner sur les volleyades M13 organisées depuis 3 ans à Vitré. La Ligue dans ce cas apporterait son soutien au CD et au club.

Pour cette année, nous venons d'apprendre que le forfait hébergement demandé pour chaque délégation ne s'applique que pour 11 personnes, les personnes supplémentaires (adjoint, jeune arbitre) seront facturés. 60 €. Le BE souligne sa désapprobation d'être mis devant un fait accompli et la fera remonter à la FFVolley

Jean-Michel F. a demandé des devis pour un car de 55 places (4 délégations de 13 personnes et apparemment 2 ou 3 techniciens supplémentaires).

2.5 Inter pôles de Vichy

La Laravb assurera l'arbitrage des finales (filles le 04/04 et garçons le 08/04). Des arbitres proches du lieu ont été contactés : 3 réponses positives. Nathalie T. fera les désignations.

2.6 Report de matchs

Des reports de matchs ont été demandés par des clubs en raison de leur participation au 7^{ème} tour de coupe de France jeunes. Certains ont été refusés par l'autre club, le dernier en date étant le match PNM play-off Clermont-ASUL. Avoir 4 équipes qualifiées à ce niveau est un formidable résultat pour notre Ligue et il est dommage que tout ne soit pas fait pour aider ces équipes qui sont contraintes souvent à de longs déplacements.

Le BE demandera à la CRS de modifier le RGER l'an prochain afin que ce report soit de droit, au moins à partir d'un certain tour de coupe sur la dernière partie de la saison.

2.7 Sections Sportives

Les plaquettes et informations des sections sportives conventionnées avec la Ligue, Virlogeux à Riom, Murat à Issoire et Eaux Claires à Grenoble, vont être envoyées à tous les clubs, plus mise en ligne sur le site facebook.

Il est constaté que les journées de sélection ont lieu le même mercredi. A voir l'an prochain si cela ne peut pas être amélioré.

Pour rappel, les sections Lycée Branly et L. Armand sont conventionnées avec des clubs (Francheville et Villefranche) et le CD69. Les plaquettes ont aussi été diffusées.

A noter : nous sommes en attente du retour de signatures du lycée Murat à Issoire

2.8 Organisation de l'AG 30 juin à Meximieux (01)

Elections complémentaires : 3 places sont vacantes au Co Dir (2 M et 1 F). Un appel à candidature sera lancé en tenant compte des dates et délais règlementaires.

Informations à envoyer aux clubs :

- Notification de la date et du lieu de l'AG,
- Retour des compte-rendu d'activité, bilans et projets des différentes commissions pour le 06/06,
- Vœux régionaux des GSA pour le 06/06,
- Réactualisation du cahier des charges d'organisation de l'AG car il date un peu.

2.9 Représentation de la Ligue aux finales UNSS du 25 au 27/03

St Etienne : Juniors garçons (AS UNSS)

Pierre et Daniel iront mercredi matin 26/03 et Daniel sera aussi présent le jeudi 27 à 13h30 pour la finale (invité aussi au titre de président du CD42).

Aurillac : Juniors garçons Excellence (sections sportives)

Michèle Akillian représentera la Ligue.

2.10 Participation des délégués des GSA à l'AG fédérale

Jeanine D. s'y rendra le jeudi soir, Daniel M. et Jean-Michel F. pour le vendredi midi et Philippe Sagnard arrivera en train vendredi soir.

Les trois premiers participeront aux ateliers prévus le vendredi après-midi (projets sportifs, études des vœux et information sur l'assurance par la MAIF).

2.11 Nouvelles adresses mail

Pour les techniciens :

- initiale prénom nom : exemple : tbouthenet@liguearavolley.fr

Pour les secrétaires :

- fmurin@liguearavolley.fr
- lmarcou@liguearavolley.fr
- sthivillier@liguearavolley.fr

Secrétariat générique Grenoble :

- contact@liguearavolley.fr

Président LARAVB :

- président@liguearavolley.fr

Merci à tous de remplacer dans vos contacts les anciennes adresses par celles-ci.

3. Questions diverses

3.1 Commission d'appel :

Président : Jean-Claude Savoy.

Membres : Jean-Pierre Vinot, Thierry Placette, Damien Chanel

Validation de sa composition par le BE à l'unanimité.

La validation par le CD sera lancée dès demain par doodle

3.2 Achat d'un nouveau vidéo projecteur

Celui en dépôt à Lyon devient un peu "obsolète" et les besoins sont de plus en plus importants (CRA, formations ...).

Le BE valide à l'unanimité cet achat qui sera fait par Nathalie T. (devis à 295 €). Il sera en dépôt au secrétariat de Lyon.

3.3 Séminaire entraîneurs CRE

La DTN propose un séminaire du 24 au 26 juin à Sablé sur Sarthe pour les entraîneurs des CRE afin d'échanger avec les entraîneurs des filières et proposer des contenus de formation.

Le coût (hébergement et frais pédagogiques) est de 295€ par personne. Un dossier de demande de prise en charge par l'organisme de formation auquel nous cotisons, sera fait.

Le BE décide de valider la présence de deux de nos techniciens sans qu'elles soient nominatives car la répartition de leurs missions pour 2019/2020 n'est pas encore établie.

L'ETR envisageant de mettre en place un stage CRE cette semaine-là, s'organisera en fonction de cette information.

3.4 Barrage accession Pré Nat / Volleyades M17

Ces deux compétitions sont prévues le même weekend, les 11 et 12 mai, or certains clubs susceptibles de participer à ces barrages envisageaient de faire jouer des M17 retenus dans les sélections du CD69 et du CD26/07 qui vont représenter notre ligue aux volleyades M17.

Après une recherche d'informations plus poussées, un club (Villefranche avec 4 joueurs).est concerné par cette situation. Il sera demandé aux membres du BE d'approuver par Doodle une solution proposée par la CRS pour permettre à la participation à ces deux compétitions dans de bonnes conditions sans perturber trop d'équipes.

4. Dates à retenir

Prochain BE : mardi 23 avril à Grenoble

Prochains Co Dir :

- lundi 8 avril à Vichy
- mercredi 12 juin à Lyon

Le secrétaire de séance,
Daniel Maisonnial